

Partageons la route !

Que vous soyez automobilistes, cyclistes ou piétons, avec l'arrivée de Möbius, de nouvelles habitudes de circulation vont devoir être prises. GrandAngoulême vous accompagne.



LES FEUX DE PRIORITÉ AUX BUS

- ▶ Les feux orange clignotants appellent à votre vigilance. Veillez à regarder la priorité qui s'applique (elle est indiquée par un panneau sous le feu) ;
- ▶ Les feux rouges ou rouges clignotants : arrêt obligatoire.

À noter :

Vous trouverez parfois des panneaux cédez-le-passage en milieu de ligne droite. Cela signifie que le bus traversera votre voie. Soyez vigilants en particulier sur les angles morts.



Si le revêtement au sol est **couleur sable**, c'est une **voie dédiée exclusivement au bus**. La ligne de couleur corail qui l'accompagne confirme qu'elle **est infranchissable** par les autres usagers, même si elle est discontinuée !

À distinguer :

- ▶ Les lignes pointillées des feux : vous pouvez passer en l'absence de feux allumés ;
- ▶ Les cédez-le-passage : passage en cas d'absence de véhicules.

SIGNALÉTIQUE PROVISOIRE

Des panneaux « carrefours modifiés » ont été installés. Les règles de circulation ont été modifiées. Respectez le marquage au sol et restez vigilants.

DU BON USAGE DES VOIES

- ▶ **Ne pas stationner sur les quais bus**, voies bus, voies cyclables, trottoirs sous peine d'amende ;
- ▶ Si vous êtes **cycliste**, **ne doublez pas un bus** : l'angle mort de ce dernier ne lui permet pas de vous voir et vous risquez d'être percuté ;
- ▶ Les cédez-le-passage **doivent être respectés**, même en ligne droite, pour faciliter l'insertion des bus.



PISTES CYCLABLES

- ▶ Ces pistes sont matérialisées par un **revêtement au sol en granulé noir** - uniquement sur le tracé du BHNS - le trottoir en granulé clair.
- ▶ **Seuls les cyclistes sont autorisés** à circuler sur ces pistes et uniquement sur ces pistes lorsqu'elles existent ;
- ▶ L'utilisation des **voies bus par les vélos et les trottinettes est strictement interdite**, sauf mention contraire marquée par un panneau de signalisation ;
- ▶ Une **vigilance particulière** doit être apportée par les cyclistes lorsqu'ils doivent s'insérer dans la circulation.